

PARQUET DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Paris, le 8 février 2024

Communiqué de presse de la procureure de la République

Le 8 février 2024, le parquet de Paris a relevé **appel du jugement du tribunal correctionnel de Paris du 5 février 2024 relaxant MM. BAYROU, THEROU et PORTHERET**. Le parquet conteste ces relaxes, estime que les faits caractérisent les infractions reprochées et que les preuves de ces délits sont réunies contre tous les prévenus

Laure BECCUAU, Procureure de la République

Contact presse : 06 07 18 42 28
scom.parquet.tj-paris@justice.fr